RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 29931
Numéro SIREN : 481 908 317
Nom ou dénomination : CoParEx

Ce dépôt a été enregistré le 26/08/2021 sous le numéro de dépôt 92439

CoParEx

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.501.000.000 euros
siège social : 86-90 rue Saint-Lazare - 75009 PARIS
RCS PARIS 481 908 317

COMPTE-RENDU DES OPERATIONS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Assemblée Générale du 17 juin 2021

COPAREX

BILAN
31/12/2020

ACTIF	31/12/2020 Montant brut	31/12/2020 Amort. et provisions	31/12/2020 Montant net	31/12/2019 Montant net
Capital souscrit non appelé	739 974 759,00		739 974 759,00	-
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
- Concessions, brevets, marques, logiciels	-	-	-	-
- Fonds commercial	-	-	-	-
Immobilisations corporelles			-	-
- Terrains	-	-	-	-
- Constructions	-	-	-	-
- Agencements, installations	-	-	-	-
- Matériel de bureau			-	-
- Matériel informatique	-	-	-	-
- Mobilier de bureau			-	-
- Immobilisations en cours	-	-	-	-
Immobilisations financières			-	-
- Participations	-	-	-	-
- Autres titres immobilisés	-	-	-	-
- Prêts	-	-	-	-
- Autres	-	-	-	-
Total I	739 974 759,00	-	739 974 759,00	-
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-		-	-
Créances clients et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres créances				
- Fournisseurs	-	-	-	-
- Sociales	-		-	-
- ETAT Taxes	-		-	-
- IS	-		-	-
- C/C intégration fiscale			1 372 829,00	249,00
- C/C actionnaires avances trésorerie	-		-	-
- C/C opérations diverses	-		-	-
- Produits à recevoir	-		-	-
- Autres débiteurs divers	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement		-	-	-
Instruments de trésorerie			-	-
Disponibilités	757 935 819,68		757 935 819,68	879 583,81
Total II	757 935 819,68	-	759 308 648,68	879 832,81
Charges constatées d'avance Total III	-		-	-
Total général	**1 497 910 578,68**	**-**	**1 499 283 407,68**	**879 832,81**

PASSIF	31/12/2020 Montant	31/12/2019 Montant
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé 761 025 241 €)	1 501 000 000,00	37 000,00
Primes d'émission		
Réserve légale	3 700,00	3 700,00
Autres réserves	833 226,89	842 163,30
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	- 4 307 120,09	- 8 936,41
Provisions réglermentées	-	-
Total I	1 497 529 806,80	873 926,89
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provision pour risques	-	-
Provision pour charges	-	-
Total II	-	-
DETTES		
Comptes de liaison inter-sociétés	-	-
Emprunts et dettes auprès des éts de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	-	-
Avances et acomptes recus sur commandes	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
- Fournisseurs biens et services	-	-
- Fournisseurs d'immobilisations	-	-
- Autres	-	-
Dettes fiscales et sociales		
- Personnel rémunérations dues	-	-
- Charges sociales	-	-
- Etat TVA à payer	-	-
- Autres taxes	-	-
Autres dettes		
- IS intégration fiscale		-
- C/C actionnaires opérations diverses	12 092,88	187,92
- C/C actionnaires avances trésorerie	1 736 000,00	
- Charges à payer	5 508,00	5 718,00
- Autres créditeurs divers	-	-
Total III	1 753 600,88	5 905,92
Produits constatés d'avance Total IV	-	-
Total général	**1 499 283 407,68**	**879 832,81**

COPAREX

COMPTE DE RESULTAT
31/12/2020

CHARGES	31/12/2020	31/12/2019	PRODUITS	31/12/2020	31/12/2019
CHARGES D'EXPLOITATION			**PRODUITS D'EXPLOITATION**		
Achats de marchandises	-	-	Ventes de marchandises	-	-
Varation de stocks de marchandises	-	-	Production vendue de biens	-	-
achats d'approvisionnement			Production vendue de services		
varation de stocks d'approvisionnement		-	Production stockée	-	-
Autres charges externes	722 398,77	8 818,41	Production immobilisée	-	-
Impôts taxes et versements assimilés	- 210,00	-	Subventions d'exploitation	-	-
Personnel : salaires et traitements	-	-	Reprises sur amortissements et provisions	-	-
Charges sociales	-	-	Transferts de charges	-	-
Dotations aux amortissements	-	-	Autres produits	-	-
Dotations aux provisions	-	-			
Autres charges (dont pertes sur créances irrécouvrables)	-	-	**Total des produits d'exploitation**	-	-
Total des charges d'exploitation	**722 188,77**	**8 818,41**			
CHARGES FINANCIERES			**PRODUITS FINANCIERS**		
Dotations financières aux amortissements et prov.	-	-	Produits financiers de participations	-	-
Intérêts et charges assimilées			Produits des autres immobilisations financières	-	-
différence négative de change	4 957 511,32	-	Revenus des autres créances	-	-
Charges nettes sur VMP	-	-	Autres intérêts et produits assimilés		
autres charges financières			Reprises sur provisions et transferts de charges fin.	-	-
			Produits nets sur cessions de VMP		
			Autres produits financiers	-	-
Total des charges financières	**4 957 511,32**	**-**	**Total des produits financiers**	**-**	**-**
CHARGES EXCEPTIONNELLES			**PRODUITS EXCEPTIONNELS**		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-	Produits exceptionnels sur opération de gestion	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			Produits exceptionnels sur opération en capital		
Autres charges exceptionnelles	-	-	reprises sur provisions et Transferts de charges	-	-
dotations exceptionnelles aux amorts et provisions	-	-	Autres produits exceptionnels	-	-
Total des charges exceptionnelles	**-**	**-**	**Total des produits exceptionnels**	**-**	**-**
Participation des salariés aux résultats entreprise	-	-			
IMPOT SUR LES BENEFICES	- 1 372 580,00	118,00			
Total des charges	**4 307 120,09**	**8 936,41**	**Total des produits**	**-**	**-**
Bénéfice			**Perte**	**4 307 120,09**	**8 936,41**
Total général	**4 307 120,09**	**8 936,41**	**Total général**	**4 307 120,09**	**8 936,41**

- -

COPAREX SAS
86-90 rue saint Lazare
75009 PARIS

Annexe aux comptes sociaux au 31 décembre 2020

Le total du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2020 est de 1 499 283 407,68 €.
Le compte de résultat de l'exercice affiche un déficit de 4 307 120,09 €.

L'exercice a une durée de douze mois couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2020.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1 - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Covid-19

Apparue en décembre 2019, l'épidémie Covid-19 s'est rapidement propagée dès le premier trimestre 2020 dans de nombreux pays, entraînant les autorités gouvernementales à déclarer l'état d'urgence sanitaire et à prendre des mesures de confinement. Cette crise sanitaire a ainsi conduit à une soudaine réduction de l'activité économique mondiale et de fortes incertitudes sur les perspectives de croissance, provoquant en conséquence une volatilité importante des marchés financiers.

Dans ce contexte, le groupe Covéa a déployé l'ensemble des mesures nécessaires pour protéger les collaborateurs, poursuivre les opérations, et maintenir le service aux sociétaires et clients. Des plans de continuité d'activité, de suivi et de communication ont été mis en place tout au long de l'année. Les actions ont notamment inclus un recours prioritaire au travail à distance au cours des périodes de confinement et couvre-feu. L'ensemble de ces mesures a permis au Groupe d'assurer le bon déroulement opérationnel de ses activités.
La crise Covid-19 n'a pas d'impact significatif sur les comptes au 31 décembre 2020 de COPAREX.

Partenariat

En août 2020, Covéa a conclu avec le groupe Exor un accord-cadre de coopération couvrant un partenariat d'investissement.

Dans le cadre de ce partenariat, le groupe Covéa engagera un montant total de 750 M€ d'ici fin 2023 dédié à des activités conjointes d'investissement dans des fonds gérés ou sponsorisés par le groupe Exor et investira un montant total de 750 M€ sur une période de cinq ans dans des véhicules d'investissement dédiés ayant pour actif sous-jacent les activités de réassurance du groupe Partner Re.

Au 31 décembre 2020, COPAREX enregistre des engagements hors bilan de 500 M€ au titre des engagements ainsi pris d'investissements dans les fonds et véhicules de réassurance.

Evolution

Par décision des associés en date du 13/11/2020, la société SP GROUPE a changé de dénomination pour devenir COPAREX et modifié son objet social par décision. L'adresse de son siège social a également été transférée au 86-90 rue saint Lazare 75009 PARIS.

COPAREX a également procédé à une augmentation de capital de 1 501 M€ partiellement libéré au 31 décembre à hauteur 761 M€. La souscription des 15 009 260 actions créées pour une valeur nominale de 100 Euros a été souscrit par :

- MMA IARD à hauteur de 10 %
- MMA VIE SA à hauteur de 25 %
- GMF ASSURANCES à hauteur de 5 %
- GMF VIE à hauteur de 30 %
- MAAF ASSURANCES à hauteur de 15 %
- MAAF VIE à hauteur de 15 %

COPAREX sera intégrée dans les comptes combinés du groupe Covéa à compter du 31/12/2020.

2 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement postérieur à la clôture ayant un impact significatif sur les comptes de COPAREX n'est connu.

3 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES RETENUS

Les chiffres mentionnés dans la présente annexe sont en euros.

3.1 - PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les comptes annuels sont établis dans le respect des dispositions légales et réglementaires du Plan Comptable Général 2014 en application du règlement ANC 2014-03 du 05 Juin 2014, homologué par l'arrêté du 08 Septembre 2014, et modifié par le règlement ANC n°2015-06.

Les Conventions Générales Comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et selon les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Aucun changement de méthode comptable et de présentation des comptes n'est intervenu en 2020.

3.2 - MÉTHODES COMPTABLES UTILISÉES

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ACTIFS IMMOBILISES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur de réalisation est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est comptabilisée.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif selon la nature des biens en respectant les règles fiscales en fonction de la durée d'utilisation estimée.

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Lorsque la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est comptabilisée.

Les frais d'acquisition des immobilisations sont comptabilisés en charges.

COPAREX ne détient pas d'actif immobilisé dans ses comptes au 31 décembre 2020.

AUTRES ACTIFS ET DETTES

La méthode retenue pour l'évaluation des créances et comptes rattachés est la méthode de la valeur comptable.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ELEMENTS FISCAUX

La SGAM Covéa a opté, depuis le 1er janvier 2008, pour le régime de groupe fiscal prévu à l'article 223 A du Code Général des Impôts.

Le groupe fiscal comprend :

- ☐ la SGAM Covéa, société mère intégrante, en qualité de société combinante des comptes du groupe Covéa ;
- ☐ tous les organismes sans capital liés par un lien de combinaison à l'entité combinante, qui sont membres du périmètre de combinaison comptable et imposables à l'impôt sur les sociétés de droit commun ;
- ☐ les sociétés de capitaux détenues à hauteur d'au moins 95 %, directement ou indirectement, par la SGAM ou les organismes sans capital précités, qui sont imposables à l'impôt sur les sociétés de droit commun et qui ont donné leur accord pour faire partie du groupe fiscal.

COPAREX fait partie du groupe fiscal dont la SGAM Covéa est la société mère intégrante.

Les termes de la convention régissant les relations des membres du groupe fiscal ont prévu le principe d'une réallocation totale des économies d'impôt sur les sociétés générées par le mécanisme d'intégration fiscale entre la SGAM Covéa et les filles. La réallocation est plafonnée en fonction de l'économie globale effectivement réalisée par la SGAM Covéa.

Ainsi, à son niveau, chaque fille constate, au titre de chaque exercice, d'une part sa charge d'impôt calculée à partir de son résultat fiscal comme si elle était imposée séparément, d'autre part les réallocations fiscales qui lui sont dues par la SGAM Covéa.

4 - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

4.1- NOTES AU BILAN

4.1.1 - Actionnaires, capital souscrit non appelé

Le capital souscrit non appelé d'un montant de 739 974 759,00 se ventile entre les actionnaires selon la répartition ci-dessous

Actionnaires	Capital non appelé
MMA IARD SA	73 997 475,90
MMA VIE SA	184 993 665,10
MAAF ASSURANCES SA	110 996 238,50
MAAF VIE	110 996 189,20
GMF ASSURANCES	36 998 762,60
GMF VIE	221 992 427,70
TOTAL	**739 974 759,00**

4.1.2 - Immobilisations

Néant

4.1.3 - Créances selon ancienneté

Etat des créances	Total	Jusqu'à 1 an	Plus d'1 an
Compte courant intégration fiscale COVEA SGAM *(1)*	1 372 829,00	1 372 829,00	-
Autres débiteurs divers	-	-	-
TOTAL	**1 372 829,00**	**1 372 829,00**	**0,00**

(1) Voir note 5-1

4.1.4 - Trésorerie disponible

Au 31 décembre 2020, la trésorerie disponible en banque s'élève à 757 935 819,68 €.

4.1.5 - Capitaux propres

Par décision des associés en date du 13/11/2020, le capital social est augmenté de 1 500 963 000 € par l'émission de 15 009 630 actions de 100 € chacune.

Répartition par actionnaire

Actionnaires	Nombre d'actions	% détention des actions
MMA IARD SA	1 501 000	10,00
MMA VIE SA	3 752 500	25.00
MAAF ASSURANCES SA	2 251 500	15.00
MAAF VIE	2 251 500	15.00
GMF ASSURANCES	750 500	5.00
GMF VIE	4 503 000	30.00
TOTAL	**15 010 000**	**100,00**

Variation des capitaux propres

Comptes	01/01/2020	Affectation résultat 2019	Résultat 2020	Augmentation de capital	31/12/2020
Capital Social	37 000,00			1 500 963 000,00	1 501 000 000,00
Réserve légale	3 700,00				3 700,00
Autres réserves	842 163,30	-8 936,41			833 226,89
Résultat de l'exercice	-8 936,41	8 936,41	- 4 307 120,09		- 4 307 120,09
TOTAL	**873 926,89**	**0,00**	**-4 307 120,09**	1 500 963 000,00	**1 497 529 806,80**

4.1.6 - *Dettes selon ancienneté*

	Total	Jusqu'à 1 an	Plus d'1 an
Compte courant avance de trésorerie *(1)*	1 736 000,00	1 736 000,00	
Compte courant avec MMA IARD SA	12 092,88	12 092,88	-
Charges à payer (Commissaires aux comptes)	5 508,00	5 508,00	-
Autres débiteurs divers	-	-	-
TOTAL	**1 753 600,88**	**1 753 600,88**	**0,00**

Avance de trésorerie consentie par MMA IARD

4.1.7 - *Opérations avec les sociétés liées et avec un lien de participation*

	2020	2019
ACTIF		
Entreprises liées :		
- Compte courant avec MMA IARD SA.....		
- Compte courant intégration fiscale COVEA SGAM.....	1 372 829,00	249,00
TOTAL.....	**1 372 829,00**	**249,00**
PASSIF		
Entreprises liées :		
- Compte courant avec MMA IARD SA.....	1 748 092,88	187,92
- Compte courant intégration fiscale COVEA SGAM.....	-	-
TOTAL.....	**1 748 092,88**	**187,92**

Transactions effectuées avec des parties liées :

Aucune des transactions entre parties liées, en cours à la date d'arrêté ou ayant eu des effets sur l'exercice, ne présente les caractéristiques des transactions à mentionner conformément à l'arrêt du 29 décembre 2009 publié au JO du 31 décembre 2010 homologuant les règlements ANC n° 2010-02 et 2010-03.

4.2 - NOTES AU COMPTE DE RESULTAT

4.2.1 - *Produits d'exploitation* : *Néant*

4.2.2 - *Charges d'exploitation* : *722 188,77 €*

Elles se décomposent de la façon suivante :

	2020	2019
· Sous-traitance générale et de services (1)	716 817,43	3 237,68
· Honoraires liés au contrôle légal (CAC)	5 535,54	5 535,00
· Frais d'actes et contentieux	45,80	45,73
· Annonces et insertions	-	-
· Autres frais bancaires	-	-
· Contribution économique territoriale (C.E.T)	- 210,00	-
· Autres charges de gestion courante	-	-
TOTAL	**722 188,77**	**8 818,41**

(1) : les frais liés aux opérations de partenariat avec EXOR sont de 705 923 €

COPAREX enregistre, pour l'exercice 2020, des honoraires de certification des comptes et d'autres services de son commissaire aux comptes comme suit :

En euros, Hors Taxes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT
· Certification des comptes	4 590,00
· Services autres que la certification des comptes	-
TOTAL	**4 590,00**

4.2.3 - *Produits financiers* : *Néant*

4.2.4 - *Charges financières* : *4 957 511,32 €*

Elles représentent la perte de change dollars/euros du solde du compte bancaire CACEIS.

4.2.5 - *Produits exceptionnels* : *Néant*

4.2.6 - *Charges exceptionnelles* : *Néant*

5 - AUTRES INFORMATIONS

5.1 - SITUATION FISCALE

• Résultat net comptable (Déficit)	- 4 307 120,09 €
• Réintégrations :	
- Provisions honoraires CAC	5 508,00 €
- Écart réallocation IS 2019	249,00 €
- réallocation IS 2020 *(1)*	- 1 372 829,00 €
• Déductions :	
- Provisions honoraires CAC	5 508,00 €
RESULTAT FISCAL (Déficit)	**- 5 679 700,09 €**

(1) Conformément aux règles établies dans la Convention d'intégration fiscale Covéa, le montant de la réallocation d'économies d'IS que COPAREX doit recevoir est de 1 372 829 €.

5.2 - CONSOLIDATION

La Société COPAREX est entrée dans le périmètre de consolidation du groupe Covéa à effet du 01/01/2020.
Les comptes de la société COPAREX sont inclus par la méthode de l'intégration globale dans les comptes combinés du Groupe Covéa établis par la société SGAM Covéa (Société de Groupe d'Assurance Mutuelle COVEA - 86 - 90 Rue Saint Lazare - 75009 PARIS).

5.3 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

La société COPAREX a comptabilisé un engagement donné vers la société LORENZ RE pour un montant de 500 000 000 € selon un accord conclu le 11/12/2020.

RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(Art. 133, 135 et 148 du décret n° 236 du 23 Mars 1967 sur les sociétés commerciales)

En euros

NATURE DES INDICATIONS	2016	2017	2018	2019	2020
I - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE :					
- Capital social	37 000	37 000	37 000	37 000	1 501 000 000
- Nombre d'actions émises	370	370	370	370	15 010 000
- Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
II - OPERATIONS ET RESULTAT DE L 'EXERCICE :					
- Chiffres d'affaires hors taxes	-	-	-	-	-
- Résultat avant impôt, amortissements et provisions	38 732	(10 430)	(8 737)	(8 818)	(5 679 700)
- Impôts sur les bénéfices	(2 047)	(725)	(2 199)	118	(1 372 580)
- Résultat après impôt, amortissement et provisions	40 779	(9 705)	(6 538)	(8 936)	(4 307 120)
- Montant des bénéfices distribués	-	-	-	-	-
III - RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE ACTION :					
- Résultat après impôt, avant amortissements et provisions	110	(26)	(17)	(24)	(0,29)
- Résultat après impôt, amortissements et provisions	110	(26)	(17)	(24)	(0,29)
- Dividende versé à chaque action	-	-	-	-	-
IV - PERSONNEL :					
- Nombre de salariés	-	-	-	-	-
- Montant de la masse salariale	-	-	-	-	-
- Sommes versées au titre des avantages sociaux	-	-	-	-	-
- Personnel détaché (nombre)	-	-	-	-	-

COPAREX
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 501 000 000 euros
Siège social : 86-90 rue Saint Lazare - 75009 PARIS
RCS PARIS 481 908 317

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 17 JUIN 2021

Du procès-verbal de l'Assemblée générale du 17 juin 2021, il est extrait ce qui suit :

« .../...

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, de l'exercice clos le 31 décembre 2020, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne à la Présidence quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 4 307 120,09 euros en totalité au poste « Report à nouveau » qui présentera un solde débiteur de 4 307 120,09 euros.

Il reconnaît, en outre, qu'au titre des trois derniers exercices, il n'y pas eu de distribution de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

.../...

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer tous dépôts et publications et accomplir toutes formalités légales et règlementaires qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

.../...

Pour extrait certifié conforme,

Covéa Coopérations, Présidente
représentée par Olivier LE BORGNE

CoParEx

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

Aux associés
CoParEx
86-90, rue Saint-Lazare
75009 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CoParEx relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un
audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 2 août 2021

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Gérard Courrèges

COPAREX

BILAN
31/12/2020

ACTIF	31/12/2020 Montant brut	31/12/2020 Amort. et provisions	31/12/2020 Montant net	31/12/2019 Montant net
Capital souscrit non appelé	739 974 759,00		739 974 759,00	-
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
- Concessions, brevets, marques, logiciels	-	-	-	-
- Fonds commercial	-	-	-	-
Immobilisations corporelles			-	-
- Terrains	-	-	-	-
- Constructions	-	-	-	-
- Agencements, installations	-	-	-	-
- Matériel de bureau			-	-
- Matériel informatique	-	-	-	-
- Mobilier de bureau			-	-
- Immobilisations en cours	-	-	-	-
Immobilisations financières			-	-
- Participations	-	-	-	-
- Autres titres immobilisés	-	-	-	-
- Prêts	-	-	-	-
- Autres	-	-	-	-
Total I	739 974 759,00	-	739 974 759,00	-
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-		-	-
Créances clients et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres créances				
- Fournisseurs	-	-	-	-
- Sociales	-		-	-
- ETAT Taxes	-		-	-
- IS	-		-	-
- C/C intégration fiscale			1 372 829,00	249,00
- C/C actionnaires avances trésorerie	-		-	-
- C/C opérations diverses	-		-	-
- Produits à recevoir	-		-	-
- Autres débiteurs divers	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement		-	-	-
Instruments de trésorerie			-	-
Disponibilités	757 935 819,68		757 935 819,68	879 583,81
Total II	757 935 819,68	-	759 308 648,68	879 832,81
Charges constatées d'avance Total III	-		-	-
Total général	**1 497 910 578,68**	**-**	**1 499 283 407,68**	**879 832,81**

PASSIF	31/12/2020 Montant	31/12/2019 Montant
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé 761 025 241 €)	1 501 000 000,00	37 000,00
Primes d'émission		
Réserve légale	3 700,00	3 700,00
Autres réserves	833 226,89	842 163,30
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	- 4 307 120,09	- 8 936,41
Provisions réglermentées	-	-
Total I	1 497 529 806,80	873 926,89
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provision pour risques	-	-
Provision pour charges	-	-
Total II	-	-
DETTES		
Comptes de liaison inter-sociétés	-	-
Emprunts et dettes auprès des éts de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	-	-
Avances et acomptes recus sur commandes	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
- Fournisseurs biens et services	-	-
- Fournisseurs d'immobilisations	-	-
- Autres	-	-
Dettes fiscales et sociales		
- Personnel rémunérations dues	-	-
- Charges sociales	-	-
- Etat TVA à payer	-	-
- Autres taxes	-	-
Autres dettes		
- IS intégration fiscale		-
- C/C actionnaires opérations diverses	12 092,88	187,92
- C/C actionnaires avances trésorerie	1 736 000,00	
- Charges à payer	5 508,00	5 718,00
- Autres créditeurs divers	-	-
Total III	1 753 600,88	5 905,92
Produits constatés d'avance Total IV	-	-
Total général	**1 499 283 407,68**	**879 832,81**

COPAREX

COMPTE DE RESULTAT
31/12/2020

CHARGES	31/12/2020	31/12/2019	PRODUITS	31/12/2020	31/12/2019
CHARGES D'EXPLOITATION			**PRODUITS D'EXPLOITATION**		
Achats de marchandises	-	-	Ventes de marchandises	-	-
Varation de stocks de marchandises	-	-	Production vendue de biens	-	-
achats d'approvisionnement			Production vendue de services		
varation de stocks d'approvisionnement		-	Production stockée	-	-
Autres charges externes	722 398,77	8 818,41	Production immobilisée	-	-
Impôts taxes et versements assimilés	- 210,00	-	Subventions d'exploitation	-	-
Personnel : salaires et traitements	-	-	Reprises sur amortissements et provisions	-	-
Charges sociales	-	-	Transferts de charges	-	-
Dotations aux amortissements	-	-	Autres produits	-	-
Dotations aux provisions	-	-			
Autres charges (dont pertes sur créances irrécouvrables)	-	-	**Total des produits d'exploitation**	-	-
Total des charges d'exploitation	**722 188,77**	**8 818,41**			
CHARGES FINANCIERES			**PRODUITS FINANCIERS**		
Dotations financières aux amortissements et prov.	-	-	Produits financiers de participations	-	-
Intérêts et charges assimilées			Produits des autres immobilisations financières	-	-
différence négative de change	4 957 511,32	-	Revenus des autres créances	-	-
Charges nettes sur VMP	-	-	Autres intérêts et produits assimilés		
autres charges financières			Reprises sur provisions et transferts de charges fin.	-	-
			Produits nets sur cessions de VMP		
			Autres produits financiers	-	-
Total des charges financières	**4 957 511,32**	-	**Total des produits financiers**	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES			**PRODUITS EXCEPTIONNELS**		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-	Produits exceptionnels sur opération de gestion	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			Produits exceptionnels sur opération en capital		
Autres charges exceptionnelles	-	-	reprises sur provisions et Transferts de charges	-	-
dotations exceptionnelles aux amorts et provisions	-	-	Autres produits exceptionnels	-	-
Total des charges exceptionnelles	-	-	**Total des produits exceptionnels**	-	-
Participation des salariés aux résultats entreprise	-	-			
IMPOT SUR LES BENEFICES	- 1 372 580,00	118,00			
Total des charges	**4 307 120,09**	**8 936,41**	**Total des produits**	-	-
Bénéfice			**Perte**	**4 307 120,09**	**8 936,41**
Total général	**4 307 120,09**	**8 936,41**	**Total général**	**4 307 120,09**	**8 936,41**

COPAREX SAS
86-90 rue saint Lazare
75009 PARIS

Annexe aux comptes sociaux
au 31 décembre 2020

Le total du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2020 est de 1 499 283 407,68 €.
Le compte de résultat de l'exercice affiche un déficit de 4 307 120,09 €.

L'exercice a une durée de douze mois couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2020.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1 - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Covid-19

Apparue en décembre 2019, l'épidémie Covid-19 s'est rapidement propagée dès le premier trimestre 2020 dans de nombreux pays, entraînant les autorités gouvernementales à déclarer l'état d'urgence sanitaire et à prendre des mesures de confinement. Cette crise sanitaire a ainsi conduit à une soudaine réduction de l'activité économique mondiale et de fortes incertitudes sur les perspectives de croissance, provoquant en conséquence une volatilité importante des marchés financiers.

Dans ce contexte, le groupe Covéa a déployé l'ensemble des mesures nécessaires pour protéger les collaborateurs, poursuivre les opérations, et maintenir le service aux sociétaires et clients. Des plans de continuité d'activité, de suivi et de communication ont été mis en place tout au long de l'année. Les actions ont notamment inclus un recours prioritaire au travail à distance au cours des périodes de confinement et couvre-feu. L'ensemble de ces mesures a permis au Groupe d'assurer le bon déroulement opérationnel de ses activités. La crise Covid-19 n'a pas d'impact significatif sur les comptes au 31 décembre 2020 de COPAREX.

Partenariat

En août 2020, Covéa a conclu avec le groupe Exor un accord-cadre de coopération couvrant un partenariat d'investissement.

Dans le cadre de ce partenariat, le groupe Covéa engagera un montant total de 750 M€ d'ici fin 2023 dédié à des activités conjointes d'investissement dans des fonds gérés ou sponsorisés par le groupe Exor et investira un montant total de 750 M€ sur une période de cinq ans dans des véhicules d'investissement dédiés ayant pour actif sous-jacent les activités de réassurance du groupe Partner Re.

Au 31 décembre 2020, COPAREX enregistre des engagements hors bilan de 500 M€ au titre des engagements ainsi pris d'investissements dans les fonds et véhicules de réassurance.

Evolution

Par décision des associés en date du 13/11/2020, la société SP GROUPE a changé de dénomination pour devenir COPAREX et modifié son objet social par décision. L'adresse de son siège social a également été transférée au 86-90 rue saint Lazare 75009 PARIS.

COPAREX a également procédé à une augmentation de capital de 1 501 M€ partiellement libéré au 31 décembre à hauteur 761 M€. La souscription des 15 009 260 actions créées pour une valeur nominale de 100 Euros a été souscrit par :

- MMA IARD à hauteur de 10 %
- MMA VIE SA à hauteur de 25 %
- GMF ASSURANCES à hauteur de 5 %
- GMF VIE à hauteur de 30 %
- MAAF ASSURANCES à hauteur de 15 %
- MAAF VIE à hauteur de 15 %

COPAREX sera intégrée dans les comptes combinés du groupe Covéa à compter du 31/12/2020.

2 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement postérieur à la clôture ayant un impact significatif sur les comptes de COPAREX n'est connu.

3 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES RETENUS

Les chiffres mentionnés dans la présente annexe sont en euros.

3.1 - PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les comptes annuels sont établis dans le respect des dispositions légales et réglementaires du Plan Comptable Général 2014 en application du règlement ANC 2014-03 du 05 Juin 2014, homologué par l'arrêté du 08 Septembre 2014, et modifié par le règlement ANC n°2015-06.

Les Conventions Générales Comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et selon les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Aucun changement de méthode comptable et de présentation des comptes n'est intervenu en 2020.

3.2 - MÉTHODES COMPTABLES UTILISÉES

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ACTIFS IMMOBILISES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur de réalisation est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est comptabilisée.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif selon la nature des biens en respectant les règles fiscales en fonction de la durée d'utilisation estimée.

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Lorsque la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est comptabilisée.

Les frais d'acquisition des immobilisations sont comptabilisés en charges.

COPAREX ne détient pas d'actif immobilisé dans ses comptes au 31 décembre 2020.

AUTRES ACTIFS ET DETTES

La méthode retenue pour l'évaluation des créances et comptes rattachés est la méthode de la valeur comptable.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ELEMENTS FISCAUX

La SGAM Covéa a opté, depuis le 1er janvier 2008, pour le régime de groupe fiscal prévu à l'article 223 A du Code Général des Impôts.

Le groupe fiscal comprend :

- la SGAM Covéa, société mère intégrante, en qualité de société combinante des comptes du groupe Covéa ;
- tous les organismes sans capital liés par un lien de combinaison à l'entité combinante, qui sont membres du périmètre de combinaison comptable et imposables à l'impôt sur les sociétés de droit commun ;
- les sociétés de capitaux détenues à hauteur d'au moins 95 %, directement ou indirectement, par la SGAM ou les organismes sans capital précités, qui sont imposables à l'impôt sur les sociétés de droit commun et qui ont donné leur accord pour faire partie du groupe fiscal.

COPAREX fait partie du groupe fiscal dont la SGAM Covéa est la société mère intégrante.

Les termes de la convention régissant les relations des membres du groupe fiscal ont prévu le principe d'une réallocation totale des économies d'impôt sur les sociétés générées par le mécanisme d'intégration fiscale entre la SGAM Covéa et les filles. La réallocation est plafonnée en fonction de l'économie globale effectivement
réalisée par la SGAM Covéa.

Ainsi, à son niveau, chaque fille constate, au titre de chaque exercice, d'une part sa charge d'impôt calculée à partir de son résultat fiscal comme si elle était imposée séparément, d'autre part les réallocations fiscales qui lui sont dues par la SGAM Covéa.

4 - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

4.1- NOTES AU BILAN

4.1.1 - Actionnaires, capital souscrit non appelé

Le capital souscrit non appelé d'un montant de 739 974 759,00 se ventile entre les actionnaires selon la répartition ci-dessous

Actionnaires	Capital non appelé
MMA IARD SA	73 997 475,90
MMA VIE SA	184 993 665,10
MAAF ASSURANCES SA	110 996 238,50
MAAF VIE	110 996 189,20
GMF ASSURANCES	36 998 762,60
GMF VIE	221 992 427,70
TOTAL	**739 974 759,00**

4.1.2 - Immobilisations

Néant

4.1.3 - Créances selon ancienneté

Etat des créances	Total	Jusqu'à 1 an	Plus d'1 an
Compte courant intégration fiscale COVEA SGAM *(1)*	1 372 829,00	1 372 829,00	-
Autres débiteurs divers	-	-	-
TOTAL	**1 372 829,00**	**1 372 829,00**	**0,00**

(1) Voir note 5-1

4.1.4 - Trésorerie disponible

Au 31 décembre 2020, la trésorerie disponible en banque s'élève à 757 935 819,68 €.

4.1.5 - Capitaux propres

Par décision des associés en date du 13/11/2020, le capital social est augmenté de 1 500 963 000 € par l'émission de 15 009 630 actions de 100 € chacune.

Répartition par actionnaire

Actionnaires	Nombre d'actions	% détention des actions
MMA IARD SA	1 501 000	10,00
MMA VIE SA	3 752 500	25.00
MAAF ASSURANCES SA	2 251 500	15.00
MAAF VIE	2 251 500	15.00
GMF ASSURANCES	750 500	5.00
GMF VIE	4 503 000	30.00
TOTAL	**15 010 000**	**100,00**

Variation des capitaux propres

Comptes	*01/01/2020*	*Affectation résultat 2019*	*Résultat 2020*	*Augmentation de capital*	*31/12/2020*
Capital Social	37 000,00			1 500 963 000,00	1 501 000 000,00
Réserve légale	3 700,00				3 700,00
Autres réserves	842 163,30	-8 936,41			833 226,89
Résultat de l'exercice	-8 936,41	8 936,41	- 4 307 120,09		- 4 307 120,09
TOTAL	**873 926,89**	**0,00**	**-4 307 120,09**	1 500 963 000,00	**1 497 529 806,80**

4.1.6 - *Dettes selon ancienneté*

	Total	Jusqu'à 1 an	Plus d'1 an
Compte courant avance de trésorerie *(1)*	1 736 000,00	1 736 000,00	
Compte courant avec MMA IARD SA	12 092,88	12 092,88	-
Charges à payer (Commissaires aux comptes)	5 508,00	5 508,00	-
Autres débiteurs divers	-	-	-
TOTAL	**1 753 600,88**	**1 753 600,88**	**0,00**

Avance de trésorerie consentie par MMA IARD

4.1.7 - *Opérations avec les sociétés liées et avec un lien de participation*

	2020	2019
ACTIF		
Entreprises liées :		
- Compte courant avec MMA IARD SA.....		
- Compte courant intégration fiscale COVEA SGAM.....	1 372 829,00	249,00
TOTAL.....	**1 372 829,00**	**249,00**
PASSIF		
Entreprises liées :		
- Compte courant avec MMA IARD SA.....	1 748 092,88	187,92
- Compte courant intégration fiscale COVEA SGAM.....	-	-
TOTAL.....	**1 748 092,88**	**187,92**

Transactions effectuées avec des parties liées :

Aucune des transactions entre parties liées, en cours à la date d'arrêté ou ayant eu des effets sur l'exercice, ne présente les caractéristiques des transactions à mentionner conformément à l'arrêt du 29 décembre 2009 publié au JO du 31 décembre 2010 homologuant les règlements ANC n° 2010-02 et 2010-03.

4.2 - NOTES AU COMPTE DE RESULTAT

4.2.1 - *Produits d'exploitation* : Néant

4.2.2 - *Charges d'exploitation* : 722 188,77 €

Elles se décomposent de la façon suivante :

	2020	2019
· Sous-traitance générale et de services (1)	716 817,43	3 237,68
· Honoraires liés au contrôle légal (CAC)	5 535,54	5 535,00
· Frais d'actes et contentieux	45,80	45,73
· Annonces et insertions	-	-
· Autres frais bancaires	-	-
· Contribution économique territoriale (C.E.T)	- 210,00	-
· Autres charges de gestion courante	-	-
TOTAL	**722 188,77**	**8 818,41**

(1) : les frais liés aux opérations de partenariat avec EXOR sont de 705 923 €

COPAREX enregistre, pour l'exercice 2020, des honoraires de certification des comptes et d'autres services de son commissaire aux comptes comme suit :

En euros, Hors Taxes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT
· Certification des comptes	4 590,00
· Services autres que la certification des comptes	-
TOTAL	**4 590,00**

4.2.3 - *Produits financiers* : Néant

4.2.4 - *Charges financières* : 4 957 511,32 €

Elles représentent la perte de change dollars/euros du solde du compte bancaire CACEIS.

4.2.5 - *Produits exceptionnels* : Néant

4.2.6 - *Charges exceptionnelles* : Néant

5 - AUTRES INFORMATIONS

5.1 - SITUATION FISCALE

• Résultat net comptable (Déficit)	- 4 307 120,09 €
• Réintégrations :	
- Provisions honoraires CAC	5 508,00 €
- Écart réallocation IS 2019	249,00 €
- réallocation IS 2020 *(1)*	- 1 372 829,00 €
• Déductions :	
- Provisions honoraires CAC	5 508,00 €
RESULTAT FISCAL (Déficit)	**- 5 679 700,09 €**

(1) Conformément aux règles établies dans la Convention d'intégration fiscale Covéa, le montant de la réallocation d'économies d'IS que COPAREX doit recevoir est de 1 372 829 €.

5.2 - CONSOLIDATION

La Société COPAREX est entrée dans le périmètre de consolidation du groupe Covéa à effet du 01/01/2020.
Les comptes de la société COPAREX sont inclus par la méthode de l'intégration globale dans les comptes combinés du Groupe Covéa établis par la société SGAM Covéa (Société de Groupe d'Assurance Mutuelle COVEA - 86 – 90 Rue Saint Lazare - 75009 PARIS).

5.3 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

La société COPAREX a comptabilisé un engagement donné vers la société LORENZ RE pour un montant de 500 000 000 € selon un accord conclu le 11/12/2020.

RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(Art. 133, 135 et 148 du décret n° 236 du 23 Mars 1967 sur les sociétés commerciales)

En euros

NATURE DES INDICATIONS	2016	2017	2018	2019	2020
I - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE :					
- Capital social	37 000	37 000	37 000	37 000	1 501 000 000
- Nombre d'actions émises	370	370	370	370	15 010 000
- Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
II - OPERATIONS ET RESULTAT DE L 'EXERCICE :					
- Chiffres d'affaires hors taxes	-	-	-	-	-
- Résultat avant impôt, amortissements et provisions	38 732	(10 430)	(8 737)	(8 818)	(5 679 700)
- Impôts sur les bénéfices	(2 047)	(725)	(2 199)	118	(1 372 580)
- Résultat après impôt, amortissement et provisions	40 779	(9 705)	(6 538)	(8 936)	(4 307 120)
- Montant des bénéfices distribués	-	-	-	-	-
III - RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE ACTION :					
- Résultat après impôt, avant amortissements et provisions	110	(26)	(17)	(24)	(0,29)
- Résultat après impôt, amortissements et provisions	110	(26)	(17)	(24)	(0,29)
- Dividende versé à chaque action	-	-	-	-	-
IV - PERSONNEL :					
- Nombre de salariés	-	-	-	-	-
- Montant de la masse salariale	-	-	-	-	-
- Sommes versées au titre des avantages sociaux	-	-	-	-	-
- Personnel détaché (nombre)	-	-	-	-	-